

Département de l'Ardèche

**Syndicat Mixte du Vivarais Méridional
Mairie- BP 51- 07 402 Le TEIL Cedex****Extrait du registre des délibérations****Date de convocation : le 3 novembre 2022 Séance du 7 novembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 7 novembre, le comité syndical du Syndicat Mixte du Vivarais Méridional, légalement convoqué le 3 novembre, s'est réuni à 10h30, à la mairie de Viviers, sous la présidence de Madame Martine MATTEI, présidente.

Nombre de délégués : 12

Présents : 7

Votants : 7

Vote : 7 pour 0 contre 0 Abstention

Étaient présents : Martine MATTEI, Serge VILLARD, Benoît VIDAL, Pierre SAPHORES, Pierre CLEMENT, Bernard CHAZAUT, Michèle PETITJEAN

Procuration(s) :

Étai(en)t absent(s) : Bernard NOEL, Olivier FAURE, Nadia SEGUENI, Jean-Luc COUVERT, Michelle GILLY, Michel BOYER, Sylvie CADDET, Pierre CLEMENT, Bénédicte SAUJOT-BEDIN, Frédéric DORTH, Monique BOF

Étai(en)t excusé(s) : Rachel COTTA, Philippe EUVRARD, Isabelle SAIMMAIME PERICO, Michel CHENIVESSE, Karine TAULEMESSE, Jacky BEAU

Secrétaire de séance : Benoît VIDAL

DELIBERATION N°2022-20 : MODELE ECONOMIQUE DES PUBLICATIONS

Madame la Présidente rappelle au Comité Syndical que le Syndicat mixte du Vivarais méridional, a un modèle économique d'édition et de distribution de ses documents qu'il convient de clarifier.

Vu la délibération 2016-06 du 14 juin 2016,

Madame la Présidente propose les modifications suivantes :

- Conception des parcours, focus, déambulations par le PahVm
- Le premier tirage des parcours, focus à 1500 exemplaires est à la charge du Pah. Pour les tirages suivants, ils seront à la charge des OTI, communes ou communautés de communes en demande
- Le premier tirage déambulations est à la charge des OTI, communes ou communautés de communes

Le COMITE SYNDICAL,
Entendu l'exposé de Madame la présidente,
Après en avoir délibéré

- Adopte la proposition.
- Autorise Madame la Présidente du Comité syndical à signer toute pièce se rapportant à l'affaire.

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le

SLOW

ID : 007-200026425-20221107-202220-DE

Extrait certifié conforme,
La Présidente,
Martine MATTEI

La Présidente certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de cet acte,

